

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Comme vous le savez, diverses mesures ont été prises ce jeudi 12 mars 2020 par le Conseil national de sécurité afin de limiter la propagation du coronavirus Covid-19. Ces mesures entrent en vigueur à partir de ce vendredi 13 mars 2020 minuit jusqu'au 03 avril 2020 inclus.

- Les cours dans les écoles seront suspendus dès ce lundi 16 mars. Un encadrement y est toutefois assuré.
- Les commerces répondant à des besoins vitaux (pharmacies, magasins d'alimentation) restent ouverts comme aujourd'hui. Les autres seront ouverts en semaine mais devront fermer le week-end.
- Les restaurants et cafés seront fermés.
- Toutes les activités récréatives, sportives, culturelles ou folkloriques, qu'elles soient publiques ou privées et peu importe leur taille, seront supprimées.

Dans ce cadre, sachez que votre Commune met tout en œuvre pour veiller à la bonne application des mesures prises, notamment en ce qui concerne les écoles communales.

Nous suivons l'évolution et vous tiendrons informés via cette page d'éventuelles nouvelles autres mesures à prendre.

Vous pouvez aussi poser vos questions par mail via le site www.info-coronavirus.be ou appeler le numéro d'information gratuit : **0800 14 689**.

Nous profitons de ce message pour vous rappeler les précautions à prendre :

<https://www.houffalize.be/actualites/coronavirus-covid-19>

**COMMENT SE PROTÉGER
CONTRE LES VIRUS COMME
LE CORONAVIRUS COVID-19 OU
LA GRIPPE SAISONNIÈRE ?**

- 1** LAVEZ-VOUS RÉGULIÈREMENT LES MAINS. 
- 2** UTILISEZ TOUJOURS DES MOUCHOIRS EN PAPIER. UN MOUCHOIR NE S'UTILISE QU'UNE FOIS. JETEZ-LE ENSUITE DANS UNE POUBELLE FERMÉE. 
- 3** SI VOUS N'AVEZ PAS DE MOUCHOIR À PORTÉE DE MAIN, ÉTERNUEZ OU TOUSSEZ DANS LE PLI DU COUDE. 
- 4** RESTEZ À LA MAISON SI VOUS ÊTES MALADE. 

TOUTES LES INFORMATIONS SUR
www.info-coronavirus.be

